NOUVELLE-CALEDONIE

SUBDIVISION ADMINISTRATIVE SUD

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DU MONT-DORE

EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MAI 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le mercredi 21 mai à dix-sept heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Madame Elizabeth RIVIERE, Maire.

Date de la convocation : Mercredi 14 mai 2025

Etaient présents :

M.	AFCHAIN	Jean-Jacques	**1er adjoint**	Mme	TU	Marie-Thérèse	Conseillère municipale
Mme	SANMOHAMAT	Rusmaeni	**2ème adjoint**	M.	TARAIHAU	Georges	Conseiller municipal
M.	PELAGE	Maurice	**3ème adjoint**	M.	TOFILI	Raphaël	Conseiller municipal
Mme	RIVIERE	Elizabeth	**4ème adjoint**	M.	GOYON	Mathieu	Conseiller municipal
M.	BERTHELOT	Olivier	**5ème adjoint**	M.	N'GUELA	Carl	Conseiller municipal
Mme	WEDE	Sabrina	**6ème adjoint**	Mme	KRIVOBOK	Catherine	Conseillère municipale
M.	BAUDRY	Michel	**7ème adjoint**	Mme	CHEN-SAN	Chantal	Conseillère municipale
Mme	BOLO	Valérie	**8ème adjoint**	Mme	DEVRICHIAN	Marjorie	Conseillère municipale
M.	PAAGALUA	Lionel	**9ème adjoint**	Mme	POIA	Ivy	Conseillère municipale
Mme	FERRALI	Elodie	**10ème adjoint**	Mme	MOREAU	Laure	Conseillère municipale
Mme	FILIMOHAHAU	Marguerite	Conseillère municipale	Mme	JULIÉ	Nina	Conseillère municipale
Mme	COURTOT	Chantal	Conseillère municipale	M.	PARENT	Frédéric	Conseiller municipal
Mme	JALABERT	Nadine	Conseillère municipale	M.	BOANO	Jean-Irénée	Conseiller municipal
Mme	MOTUHI	Fémia	Conseillère municipale	M.	PIDJOT	Romuald	Conseiller municipal
M.	ALGAYRES	Pierre-Louis	Conseiller municipal	Mme	TOUTIKIAN-BLONDEEL	Emiliana	Conseillère municipale
Mme	WANTAR-TASIPAN	Sandrine	Conseillère municipale	M.	SAO	Petelo	Conseiller municipal

Représentés :

M. Paul AUSU (procuration donnée à Mme Nadine JALABERT)
M. Lolesio MAUVAKA (procuration donnée à M. Georges TARAIHAU)
M. Mickael LELONG (procuration donnée à M. Carl N'GUELA)

formant la majorité des membres en exercice.

* * * *

Conseillers en exercice	:	35
Conseillers présents	:	32
Nombre de votants	:	35

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 17h00.

M. Lionel PAAGALUA est désigné secrétaire de séance.

Abstention :

Liste « Tous pour notre Mont-Dore ! » : M. Petelo SAO.

Accusé de réception en préfecture
988-200012532-20250521-22-25-V-DE
Date de télétransmission : 22/05/2025
Date de réception préfecture : 22/05/2025

N° d'ordre : 1
Date de mise en ligne : 22 MAI 2025

DELIBERATION N° 22 /25/V

PORTANT DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS AU MAIRE DE LA VILLE DU MONT-DORE

Le Conseil Municipal de la Ville du Mont Dore, réuni en sa séance du 21 mai 2025,

Vu la loi organique n° 99-209 du 19 mars 1999 modifiée relative à la Nouvelle-Calédonie,

Vu la loi n° 99-210 du 19 mars 1999 modifiée relative à la Nouvelle-Calédonie,

Vu le code des communes de la Nouvelle-Calédonie,

Vu le courrier du Haut-Commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie HC/DCEC/BEL/n°2025-32 du 13 mai 2025, acceptant la démission de Monsieur Eddie LECOURIEUX de ses fonctions de Maire et de conseiller municipal,

Vu la note explicative de synthèse n° 11/2025 en date du 14 mai 2025,

Considérant qu'il y a lieu de procéder à une nouvelle élection des adjoints quand il y a lieu, pour quelque cause que ce soit, à une nouvelle élection du Maire,

Considérant l'effectif légal du conseil municipal fixé à 35 membres, le nombre d'adjoint au Maire ne peut dépasser dix (10),

Après en avoir délibéré,

D E C I D E :

Article 1 : Le nombre des adjoints est fixé à dix (10).

Article 2 : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de la Nouvelle-Calédonie dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr

Article 3 : Le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera inscrite au registre de la Ville, transmise à la Commissaire Déléguée de la République pour la province Sud et publiée sous format électronique.

DELIBERE EN SEANCE PUBLIQUE, LE 21 MAI 2025

Pour extrait conforme
au registre des délibérations,
Le Maire,

Le secrétaire de séance,

Lionel PAAGALUA

Elizabeth RIVIERE

NOUVELLE-CALÉDONIE Ville du MONT-DORE

Ampliations :
Subdivision Administrative Sud
Toutes directions et services
Etablissements publics communaux
Secrétariat général (SAG : registre et publication)